

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Les Nouvelles Recreations et Joyeux deuis de feu
Bonaventure Des Periers, valet de chambre de la Royne
de Nauarre**

Des Périers, Bonaventure

Lyon, 1558

De l' escollier d'Auignon, et de la vieille qui le print à partie.

urn:nbn:de:gbv:45:1-4095

De l'escollier d'Auignoy, et de La Vieille
qui le print à partie.

Il y avoit en Auignoy une bande d'escolliers qui
estabatoient à La longue boulle hors Les murailles
de La Ville, l'uy desquelz en faisant son coup, faillit
à bouller droict: et enoya sa boulle dedans son iardin.
Il trouva facon de saulter par dessus le mur
pour l'aller chercher. Quand il fut sauté il trouva
au Jardin une Vieille qui plantoit des foux, laquelle
se print incontinent à crier sus luy. Et que diable
venez vous faire icy? Vous me venez desrober
mes melions. Mais l'Escollier ne s'en soucioit pas,
cherchant tousiours sa boulle: en luy disant scullement,
Pauvre Vieille dampnée. La Vieille commença à luy dire
mille maux, Quand l'Escollier la veid ainsi entrer en
mierec, par en avoir son passetemps il luy va parler
le premier langage d'om il s'aduisa, en luy disant:
Cum animadverterem quam plurimos homines, en luy
faisant signes de menasses par la faire encores mieus
batailler: Et La Vieille de crier, Mais c'estoit en son
Auignonois. Oh, Ce mesgarn, ce volleur, qui
saulte par dessus Les murailles. L'escollier continuoit
à luy dire ces beaux preceptes de Caton, parente ama:
Allez de par le diable disoit La Vieille, à l'Escollie:
que se l'ansy vous esclatte. Et l'Escollier: Cognato
col: Ouy ouy à l'Escollie de par le diable. Et
l'Escollier, Cum bonis ambula: Je n'ay que faire de
ta boulle: disoit elle. Que maugré n'aye biou de toy,
tu parles Italien: Je t'entendz bien. Et voire, voire,
dit l'escollier, Foro te para. Mais s'il l'eust
voulu entrecermer, Il luy eust fallu dire tout son
Caton: tout son Quos Decca, encores n'en eust il pas
en le bout, Mais il se y vint acquerir sa partie.

D'uy Juge d'Aliguesmortes d'uy
pasquy, et du Concile d'
Latray.

En la ville d'Aliguesmortes y avoit un Juge
nommé de Alta domo, Lequel avoit un cerneau
fait comme d'cire: et donnoit en son siege des
appointemens tous connus, et lors son siege faisoit des
discours d' mesmes. Adun un jour qu'il entra en
dispute d'uy passage de la Bible avec un boy apostre,
qui estoit bien aise de faire bateller Monsieur le Juge.
Le différent estoit, d'assavoir moy si d' toutes les
bestes qui sont aujour d'uy au monde, y en avoit deux,
d' chacune en l'avee de Moë? L'uy disoit qu'il
n'y avoit point de souris, et que elle s'engendrent de
pourriture: ainsi que depuis ha bien confesse maistre
Jehay buter d' l'ordre S. Antoine en Gauspime en
son traicte, Et archa Moë. L'autre disoit: qu'il
n'y avoit qu'uy lieure, et que la femelle est Jappa a Moë
et se perdit en l'eau: et pour cela que le maste porte
comme la femelle. L'uy disoit de l'uy, L'autre d'
l'autre: Mais à la fin monsieur le Juge qui vouloit
toujours avoir du boy, se faisoit que ce boy marcfam-
tim ainsi soit contre luy: Duquel Il va dire,
vous ne savez dequoy vous parlez, ou l'avez vous
veu? Ou se l'ay veu? Dit l'autre, Il est escript
en Genese. Genese? Dit le Juge: Vrayement vous
me la baillez belle. C'est un guiffon griffault, Il
demeure à Misme: Je le cognois bien. Il n'y
entend rien: ne vous avec. Et d' fait y avoit un
greffier à Misme qui s'appelloit Genese, et le pour
Juge pensoit que ce fust celui dont l'autre entendoit.
Il faut dire qu'il scavoit toute sa bible par cœur,
fors le commencement, le milieu: et la fin. Il
sembloit